

# Barrier Reverse Convertible Callable

Sous-jacents: SMI® - Euro Stoxx 50® - S&P 500® - Nikkei 225®

Coupon: 3.80% p.a. - Quanto EUR

Barrière In Fine 69.00% - Maturité: 12.04.2021

Ce produit structuré n'est pas un placement collectif au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et n'est donc soumis ni à autorisation ni à surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). L'investisseur supporte de surcroît un risque d'émetteur.

## 1. DESCRIPTION DU PRODUIT

### Détails de l'émission

N° valeur / ISIN / Symbole	43 928 840 / ISIN CH0439288405 / 0314BC
Emetteur	BCV Guernsey, succursale de BCV Lausanne Suisse (S&P AA/stable)
Lead Manager, Agent de calcul, Agent payeur	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Surveillance prudentielle	La BCV Lausanne, Suisse, est soumise à une surveillance prudentielle de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA).
Nominal	EUR 1 000
Nombre de valeurs émises	2 000 Barrier Reverse Convertible Callable (avec clause d'augmentation et de réouverture)
Investissement minimum	EUR 1 000
Prix d'émission	100.00%
Monnaie de référence	EUR
Frais de distribution	Max. 0.20% p.a. du Nominal
Date d'évaluation initiale	05.10.2018 (cours de clôture officiel du ou des sous-jacent(s) à la bourse de référence)
Date de paiement	12.10.2018
Date d'évaluation finale	06.04.2021 (cours de clôture officiel du ou des sous-jacent(s) à la bourse de référence)
Date de remboursement	12.04.2021
Définition du produit	Le Barrier Reverse Convertible Callable est un produit structuré. Il verse de manière certaine un coupon pendant la durée de vie du produit (maturité ou date de rappel de ce dernier). Il incorpore un droit de rappel unilatéral en faveur de l'émetteur (« Callable ») qui revient à rembourser le produit de manière anticipée.
Classification ASPS	Optimisation de la performance – Barrier Reverse Convertible (1230) selon la Swiss Derivative Map disponible à l'adresse <a href="http://www.svsp-verband.ch">www.svsp-verband.ch</a>

### Sous-Jacent

Nom	Code ISIN	Bourse de référence	Fixing initial (Si,0)	Barrière
SMI® Index	CH0009980894	SIX Swiss Ex	9 042.08	6 239.0352
Euro Stoxx 50® Index	EU0009658145	STOXX	3 345.51	2 308.4019
S&P 500® Index	US78378X1072	S&P	2 885.57	1 991.0433
Nikkei 225® Index	JP9010C00002	Nikkei Idx	23 783.72	16 410.7668

Conditions du produit	
Modifications imprévues ou non convenues	<p>Toutes les modifications imprévues ou non convenues contractuellement des conditions du produit (par exemple en cas d'opérations en capital touchant les sous-jacents tels que des splits, des remboursements de la valeur nominale ou une conversion) seront communiquées à l'adresse internet <a href="http://www.bcv.ch/invest">www.bcv.ch/invest</a></p> <p>Pour en être informé automatiquement, vous pouvez vous inscrire sur le site internet et ajouter ce produit dans la liste de vos favoris. Vous recevrez alors une information sous la forme d'un email d'alerte.</p>
Prix d'exercice (K)	100.00% du fixing initial
Barrière (B)	69.00% du fixing initial
Type de la barrière	In Fine, observation unique le jour de l'échéance au cours de clôture officiel du ou des sous-jacent(s) à la bourse de référence.
Coupon	<p>3.80% p.a.</p> <p>Il se compose de deux tranches :</p> <p>0.00% p.a. composante d'intérêts purs</p> <p>3.80% p.a. un gain en capital (prime d'option).</p>
Fréquence de coupon	Trimestrielle (0.95% par période)
Dates de paiement des coupons	Les paiements auront lieu aux dates suivantes : 14.01.2019 - 12.04.2019 - 12.07.2019 - 14.10.2019 - 13.01.2020 - 14.04.2020 - 13.07.2020 - 12.10.2020 - 12.01.2021 - 12.04.2021
Méthode de calcul du coupon	30/360, Modified following, non ajusté
Remboursement anticipé	Le remboursement anticipé est le droit (mais pas l'obligation) de l'émetteur de rembourser le produit avant son terme, à des dates bien précises. S'il fait usage de ce droit unilatéral, le produit est alors remboursé à 100%, montant auquel s'ajoute le coupon de la période. Par contre, aucun coupon ultérieur ne sera ensuite versé.
Dates de choix du remboursement anticipé	07.10.2019 - 06.01.2020 - 03.04.2020 - 06.07.2020 - 05.10.2020 - 05.01.2021
Dates de remboursement anticipé	14.10.2019 - 13.01.2020 - 14.04.2020 - 13.07.2020 - 12.10.2020 - 12.01.2021
Remboursement	<p>12.04.2021</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Si le fixing final de tous les sous-jacents est supérieur à leur barrière (B), le montant remboursé par Barrier Reverse Convertible Callable s'élèvera au nominal à 100%.</li> <li>Si le fixing final d'un des sous-jacents est inférieur ou égal à sa barrière (B), l'investisseur recevra par Barrier Reverse Convertible Callable un montant en EUR calculé sur la base du sous-jacent le moins performant de la manière suivante :</li> </ol> <p>Nominal * <math>\left[ \text{Min}_i \left( \frac{S_{i,T}}{S_{i,0}} \right) \right]</math></p> <p><math>S_{i,T}</math> = Cours du sous-jacent (i) à la Date de Fixing final (<math>t = T</math>)</p> <p><math>S_{i,0}</math> = Cours du sous-jacent (i) à la Date du Fixing Initial (<math>t = 0</math>)</p>
Marché secondaire, Cotation, Clearing	
Cotation, segment de marché	Sera demandée au marché principal de SIX Swiss Exchange et maintenue jusqu'à la clôture de la date d'évaluation finale (actuellement 06.04.2021 à 17h15).
Marché secondaire	La fixation des prix sur le marché secondaire est "dirty", i.e. l'intérêt couru est inclus dans le prix. Prix consultable sur Reuters, Bloomberg et SIX Telekurs.
Clearing	SIX SIS AG
Matérialisation	La Valeur est constituée sous forme de droit-valeur inscrit dans le système de virement de SIX SIS SA. Elle n'est ainsi pas matérialisée et toute impression et livraison de titres individuels sont exclues.

## Fiscalité

Indications	Ces informations fiscales ne fournissent qu'un aperçu général sur les conséquences fiscales possibles liées à ce produit à la date de son émission. Les lois et les pratiques fiscales peuvent changer et avoir un effet rétroactif.  Dans tous les cas, il appartient à l'investisseur de se renseigner auprès de son conseiller fiscal pour un examen spécifique de son profil préalablement à toute opération.
Suisse	Ce produit est considéré comme transparent.  Pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en Suisse qui détiennent ces titres dans leur fortune privée, la composante d'intérêts n'est pas soumise à l'impôt anticipé mais constitue un revenu imposable. Tout paiement de coupon ou de gain découlant de la partie "Option" constitue un gain en capital non imposable pour ces personnes.  Les transactions sur le marché secondaire sont soumises au droit de timbre de négociation fédéral (Telekurs Code 22).
Taux négatifs	En matière d'intérêts négatifs, le principe de base est que ces derniers ne représentent, ni des intérêts passifs selon l'art. 33 de la LIFD, ni des charges déductibles, mais un dédommagement qui est dû en fonction des conditions particulières du marché. Vu qu'il n'y a pas de relation de dette, ce dédommagement n'est pas un intérêt passif déductible et, de ce fait, ne peut pas être compensé avec des intérêts actifs pour la détermination du revenu imposable et de la retenue d'un éventuel impôt anticipé.

## Informations juridiques

For, droit applicable	Lausanne, droit suisse
Prospectus	Ce document n'est pas un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 du Code suisse des obligations ni un prospectus simplifié au sens de l'art 5 al. 2LPCC. Seul le prospectus de cotation, disponible auprès de la BCV en langue française, avec les autres documents exigés le cas échéant par le Regulatory Board, est déterminant.

### Prévision de marché

## 2. PERSPECTIVES DE GAINS ET DE PERTES

Le produit s'adresse aux investisseurs partageant la vue de marché suivante:

- Une stagnation ou une légère hausse du ou des sous-jacent(s)
- Que la valeur du ou des sous-jacent(s), le jour du fixing final, ne sera pas inférieure ou égale au niveau de la barrière

Le profit potentiel est limité au paiement du ou des coupon(s).

La perte potentielle est équivalente à un investissement direct sur le marché des actions.

En cas de remboursement anticipé, vous perdez le droit de recevoir les coupons ultérieurs.

### Scénarios

Performance du sous-jacent le moins performant	Remboursement du capital en espèces
25%	EUR 1 000.00
10%	EUR 1 000.00
0%	EUR 1 000.00
-26%	EUR 1 000.00
-31%	EUR 690.00
-51%	EUR 490.00

### 3. RISQUES SIGNIFICATIFS SUPPORTS PAR L'INVESTISSEUR

#### Tolérance au risque

La valeur d'un Barrier Reverse Convertible Callable à l'expiration peut être inférieure au prix d'achat.

Les risques liés à certains placements, en particulier les dérivés, ne conviennent pas à tous les investisseurs. L'investisseur est notamment invité à procéder à un examen spécifique de son profil de risque et à se renseigner sur les risques inhérents, notamment en consultant la brochure SwissBanking «Risques particuliers dans le négoce de titres» (disponible dans les locaux de la BCV ou sur son site internet : [www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques\\_particuliers.pdf](http://www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf)) avant toute opération.

Risque d'émetteur: L'investisseur est exposé au risque d'insolvabilité de l'émetteur, qui peut entraîner une perte partielle voire totale du capital investi.

La conservation de la valeur de l'instrument de placement ne dépend pas uniquement de l'évolution du/des sous-jacent(s), mais également de la solvabilité de l'émetteur, laquelle peut changer pendant la durée de vie du produit structuré.

Le rating de l'émetteur indiqué dans ce document est conforme à la situation au moment de l'émission et peut changer en cours de vie du produit.

#### Risque de change

L'investisseur dont la devise de référence n'est pas la monnaie de base du produit doit être conscient des risques relatifs aux taux de change.

#### Risque de marché

L'investisseur est exposé aux risques d'ajustement du sous-jacent, d'inconvertibilité, et de situations de marché extraordinaires ou d'urgence, telle que la suspension de la cotation du sous-jacent, une restriction du négoce, ou une autre mesure restreignant matériellement la négociabilité du sous-jacent.

L'investisseur est soumis aux spécifications légales ou contractuelles des marchés sur lesquels le sous-jacent est traité ainsi que celles prévues par l'émetteur ou auxquelles celui-ci est soumis. La survenance de tels événements de marché peut affecter les dates et les autres conditions mentionnées dans ce document.

#### Liquidité de marché

Dans des conditions spéciales de marché, quand l'émetteur n'est pas en mesure de réaliser des transactions couvertes, ou quand ces transactions sont difficilement réalisables, la différence entre les cours acheteur et vendeur peut être temporairement augmentée afin de limiter les risques économiques de l'émetteur.

### Informations importantes

#### Indications générales

Les performances antérieures ne garantissent pas une évolution actuelle ou future.

Ce document est informatif; il n'est pas une analyse financière au sens des « Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière » de l'Association Suisse des Banquiers, une offre, une invitation ou une recommandation personnalisée pour l'achat ou la vente de produits spécifiques.

L'émetteur n'a pas l'obligation d'acquérir ce(s) sous-jacent(s).

#### Période de souscription

Durant la période de souscription, les conditions sont indicatives et susceptibles d'être modifiées; l'émetteur n'a aucune obligation d'émettre ce produit.

#### Conflit d'intérêt

En sus des frais de distribution, la BCV ou une entité de son groupe (ci-après : le « Groupe BCV ») peut, dans le cadre de cette émission ou du produit percevoir de la part de tiers une rémunération unique ou récurrente. Le contenu de cette publication a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. Le Groupe BCV peut détenir des intérêts ou des positions en rapport avec les composantes de ce produit, respectivement en acquérir ou en disposer.

#### Restrictions de vente

La diffusion de ce document et/ou la vente de ce produit peuvent être sujettes à des restrictions (par ex. US, US persons, UK, UE, Guernsey) ; elles ne sont autorisées que dans le respect de la législation applicable.

#### SMI® Index Disclaimer

Les valeurs mobilières présentées ici ne sont ni parrainées, ni approuvées, ni vendues, ni recommandées par la SIX Swiss Exchange. Toute responsabilité est exclue. Le SMI® est une marque déposée de la SIX Swiss Exchange. Son utilisation nécessite une licence.

Euro Stoxx® Index  
Disclaimer

STOXX will not have any liability in connection with this product on Euro STOXX 50®. Specifically, STOXX does not make any warranty, express or implied and disclaim any warranty about : 1) the results to be obtained by the product on Euro STOXX 50®, the owner of the product on Euro STOXX 50® or any other person in connection with the use of the Euro STOXX 50® and the data included in the Euro STOXX 50® ; the accuracy or completeness of the Euro STOXX 50® and its data ; the merchantability and the fitness for a particular purpose or use of the Euro STOXX 50® and its data. STOXX will have no liability for any errors, omissions or interruptions in the Euro STOXX 50® or its data. Under no circumstances will STOXX be liable for any lost profits or indirect, punitive, special or consequential damages or losses, even if STOXX knows that they might occur. The licensing agreement between the Banque Cantonale Vaudoise and STOXX is solely for their benefit and not for the benefit of owners of the product on Euro STOXX 50® or any other third parties.

S&P 500® Index Disclaimer

"Standard & Poor's®, S&P®, "S&P 500®", and "Standard & Poor's 500®" are trademarks of The McGraw-Hill Companies, Inc. The Product(s) is/are not sponsored, endorsed, sold or promoted by Standard & Poor's and Standard & Poor's makes no representation regarding the advisability of investing in the Product.

Nikkei 225® Index  
Disclaimer

The Nikkei Stock Average ("Index") is an intellectual property of Nikkei Inc.\* "Nikkei", "Nikkei Stock Average", and "Nikkei 225" are the service marks of Nikkei Inc. Nikkei Inc. reserves all the rights, including copyright, to the index. Nikkei Digital Media, Inc., a wholly owned subsidiary of Nikkei Inc. calculates and disseminates the Index under exclusive agreement with Nikkei Inc. Nikkei Inc. and Nikkei Digital Media Inc. are collectively "Index Sponsor". \* Formerly known as Nihon Keizai Shimbun, Inc. Name changed on January 1, 2007.

The Products are not in any way sponsored, endorsed or promoted by the Index Sponsor. The Index Sponsor does not make any warranty or representation whatsoever, express or implied, either as to the results to be obtained as to the use of the Index or the figure as which the Index stands at any particular day or otherwise. The Index is compiled and calculated solely by the Index Sponsor. However, the Index Sponsor shall not be liable to any person for any error in the Index and the Index Sponsor shall not be under any obligation to advise any person, including a purchase or vendor of the Products, of any error therein. In addition, the Index Sponsor gives no assurance regarding any modification or change in any methodology used in calculating the Index and is under no obligation to continue the calculation, publication and dissemination of the Index.

Date de publication

08.10.2018

## Contacts

Equipe de vente

Téléphone

Equipe de vente produits structurés / Division Asset Management et Trading BCV

021 212 42 00

Nous attirons votre attention sur le fait que les communications sur ce numéro peuvent être enregistrées. Lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez cette procédure

021 212 13 61

[www.bcv.ch/invest](http://www.bcv.ch/invest) / [structures@bcv.ch](mailto:structures@bcv.ch)

BCV / 276 - 1598 / CP 300 / 1001 Lausanne

Fax

Internet / mail

Courrier